

Le **DEJEPS SGI** est inscrit dans l'offre de formation régionale de l'AFORMA MP (Association pour la Formation aux Métiers de l'Animation en Midi-Pyrénées), composée des organismes de formation suivants :

**SGI Animation & Sport** 82 rue Maroulet 81100 CASTRES  
Claude SANTONI - 05.63.59.83.01  
courriel : [contact@sgi-tarn.com](mailto:contact@sgi-tarn.com)

**AMS Grand Sud** 15 rue Jean Jaurès 31600 MURET  
Christophe AMANS - 05.61.51.44.52  
courriel : [christophe.amans@ams-grandsud.fr](mailto:christophe.amans@ams-grandsud.fr)

**COFRIMI** 3 cheminement R. Cambert 31100 TOULOUSE  
Viviane BIDOU-HOUBAINE - 05.34.60.12.71  
courriel : [cofrimi@wanadoo.fr](mailto:cofrimi@wanadoo.fr)

**FRMFR** 14-16 place du Lavoir 81600 BRENS  
Généviève LINARES - 05.63.57.55.09  
courriel : [genevieve.linares@mfr.asso.fr](mailto:genevieve.linares@mfr.asso.fr)

**FMFC** Le Bourg 12200 MONTEILS  
Annick TRANIER-ALAUX - 05.65.29.62.13  
courriel : [monteils@of.francoismarty.org](mailto:monteils@of.francoismarty.org)

Nous vous invitons à nous contacter pour :

- Répondre à toute information complémentaire
- Recevoir un dossier d'inscription
- Fixer un entretien individuel

Une réunion d'information collective est organisée le **MARDI 28 JUIN 2011** de 9 h 30 à 11 h 30 à SGI



**Centre de Formation  
aux Métiers de l'Animation et du Sport**

82 rue Maroulet  
81100 CASTRES

☎ : 05.63.59.83.01

e-m@il : [contact@sgi-tarn.com](mailto:contact@sgi-tarn.com)  
[http : //www.sgi-tarn.com](http://www.sgi-tarn.com)

**SGI Animation & Sport** est membre de l'**AFORMA MP**

(Association pour la Formation & la Recherche  
dans les Métiers de l'Animation en Midi-Pyrénées)



**DEJEPS**

Diplôme d'Etat de la Jeunesse,  
de l'Education Populaire & du Sport

**ANIMATION SOCIO EDUCATIVE  
OU  
CULTURELLE**

Mention :

**DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX**

Habilitation du Ministère de la Jeunesse,  
des Sports & de la Cohésion Sociale  
n° 11.031.DE.0003

Dates : du **19 octobre 2011** au **9 octobre 2012**

Lieu : **CASTRES**



Formation organisée avec le concours de la Région Midi-Pyrénées



Le **DEJEPS**, niveau III, fait suite au DEFA.

L'animateur DEJEPS « Animation socio-éducative ou Culturelle » agit de manière autonome dans le cadre d'une délégation de responsabilité intégrant une dimension d'expertise et/ou de coordination et management d'équipes et/ou de projet sur un territoire.

La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de 4 Unités Capitalisables (UC) dont une mention

« DÉVELOPPEMENT DE PROJETS,  
TERRITOIRES ET RÉSEAUX »

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle, mention "développement de projets, territoires & réseaux" doit être capable :

- de concevoir et piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire
- de coordonner le travail d'équipe
- d'organiser le travail partenarial
- de mettre en œuvre des démarches participatives et d'accompagner l'implication des bénévoles
- de coordonner des actions de formation

## CALENDRIER

Inscriptions : à partir du **1er décembre 2010**

Date limite dépôt dossier : **16 septembre 2011**

Epreuves sélection : **26 et 27 septembre 2011**

Positionnement : **6 et 7 octobre 2011**

Formation : du **19 octobre 2011 au 9 octobre 2012**

## CONTENUS DE LA FORMATION

Le **DEJEPS** est obtenu par la capitalisation de quatre unités.

UC 1 : Conception un projet d'action  
Connaissance et analyse de l'environnement - Méthodologie du diagnostic - Ingénierie et méthodologie de projet - Anticipation des ressources humaines et financières

UC 2 : Coordination d'un projet d'action  
Conduite de projet - Management d'équipe - Promotion de projet - Gestion et administration de projet

UC 3 : Conduite de démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative  
Pédagogie - Techniques d'animation - Actions de formation

UC 4 : Animation du développement de projets dans les territoires  
Etude de territoire et projet d'action - Enjeux du développement de projets - La sécurité dans le champ d'activité



## PROFILS ET EMPLOIS PREPARES

### Pôle direction de structure et d'équipement

- directeur Maison de Quartier, MJC, FJT, ludothèque...
- adjoint de direction et/ou d'équipement
- directeur association
- animateurs coordonnateurs d'équipement

### Pôle responsable d'animation ou de projet

- responsable secteur enfance jeunesse
- responsable secteur animation
- directeur accueil de loisirs
- animateur socio éducatif
- coordonnateur d'activités et de projet
- animateur réseau

### Pôle coordination, politiques publiques, territoires, partenariat

- coordonnateur enfance jeunesse éducation
- coordonnateur CEL
- coordonnateur temps libre, veille éducative

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent , pour répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- **soit** être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (BPJEPS, BEATEP, BEES 1<sup>er</sup> degré, ...)
- **soit** être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (Bac + 2, ...)
- **soit** attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
- **soit** justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1.600 heures minimum

**ET**

**être titulaire** à l'entrée en formation du **PSC 1** (Prévention et Secours Civique de niveau 1)

## DURÉE DE LA FORMATION

1 596 heures, dont :  
700 heures en centre de formation et  
896 heures en entreprise

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

En alternance : **CENTRE DE FORMATION / ENTREPRISE**

## TARIF DE LA FORMATION : 6.405 €

Prise en charge financière :

*Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.*